

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 17 février 2022 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des conseillers des affaires étrangères

NOR : EAEA2205629A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2018 instituant des commissions administratives paritaires au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales et la répartition des sièges du 7 décembre 2018 ;

Vu la démission de Madame Clélia CHEVRIER-KOLACKO en date du 7 octobre 2021 ;

Vu le décret du 31 décembre 2021 nommant et titularisant Madame Christine FAGES dans le corps des ministres plénipotentiaires, au grade de ministres plénipotentiaires de deuxième classe à compter du 1^{er} janvier 2022,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des conseillers des affaires étrangères :

Conseillers des affaires étrangères hors classe

Titulaires :

- M. Emmanuel COHET (CFTC-FAE-MAE/ADIENA)
- M. René TROCCAZ (ASAM-UNSA/ASAO)

Suppléants :

- M. Arnaud ROUX (CFTC-FAE-MAE/ADIENA)
- M. Sébastien SURUN (ASAM-UNSA/ASAO)

Conseillers des affaires étrangères

Titulaires :

- M. Jean-Sébastien CONTY (CFTC-FAE-MAE/ADIENA)
- M. Fabrice DESPLECHIN (CFDT-MAE)

Suppléants :

- Mme Hélène ROOS (CFTC-FAE-MAE/ADIENA)
- M. Julien BOUCHARD (CFDT-MAE)

Article 2

L'arrêté du 14 octobre 2020 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des conseillers des affaires étrangères est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 17 février 2022

Pour le ministre de l'Europe et des
affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Alexandre MOROIS